COMMUNAUTÉ ECONOMIQUE ET MONÉTAIRE
DE L'AFRIQUE CENTRALE

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE LA CEMAC À L'OCCASION DU SOMMET EXTRAORDINAIRE DES CHEFS D'ÉTAT

N'Djaména (Tchad), 25 octobre 2018,

Excellence, Monsieur Idriss DEBY ITNO, Président de la République, Chef de l'Etat, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC ;
Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat ;
Messieurs les Premiers Ministres, représentant les Chefs d'Etat ;
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Distingués Invités ;
Mesdames et Messieurs,

Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat ;

Permettez-moi d'abord de vous exprimer une fois de plus ma profonde gratitude pour m'avoir accordé votre confiance en me nommant à la tête de la Commission de la CEMAC, un an presque jour pour jour, le 31 octobre 2017 ici à N'Djaména.

Un an est le temps nécessaire pour jeter un regard rétrospectif et porter un jugement sur les mécanismes de fonctionnement de notre Communauté.

Mais avant cela, je voudrais au nom de la Commission et à mon nom propre, remercier **Son Excellence Monsieur Idriss DEBY ITNO, Président de la République, Chef de l'Etat**, ainsi que le peuple tchadien, pour la qualité de l'accueil dont nous avons été l'objet en terre de Toumaï.

Que Monsieur le Maire de la belle Cité de N'Djaména, trouve ici notre gratitude pour les mots aimables de bienvenue adressés à notre endroit.

Je voudrais également saisir cette occasion pour adresser mes vives félicitations à **Son Excellence, Monsieur Paul BIYA** pour son élection à la magistrature suprême de la République du Cameroun.

Excellences Messieurs les Chefs d'Etat,

Les circonstances particulières, qui vous ont conduit à convoquer la tenue de ce Sommet me donnent l'occasion de rappeler quelques traits critiques de la situation économique de la Zone, d'esquisser l'état de fonctionnement de la Communauté avant d'évoquer quelques pistes de solutions qui me paraissent utiles à mettre urgemment en œuvre.

En réponse à la crise sévère induite par la chute des cours du pétrole en 2014, vous avez décidé à l'issue de votre rencontre de Yaoundé en décembre 2016, en présence de la Directrice Générale du Fonds Monétaire International et du Ministre Français de l'Economie, de 21 mesures appropriées destinées à rétablir la stabilisation du cadre

macroéconomique, et à jeter les bases de la relance d'une croissance inclusive et durable.

Votre engagement a porté, faut-il le rappeler, sur l'ouverture et la conclusion à brève échéance de négociations de programmes économiques et financiers avec le FMI.

Au terme des deux premières années de mise en œuvre desdits programmes, les résultats, il faut l'admettre, restent globalement en deçà des attentes.

En dépit des améliorations des indicateurs macro-économiques, du fait en grande partie de l'appréciation des termes de l'échange, la fragilité de nos économies reste un sujet de préoccupation majeure.

En effet,

- La croissance économique reste très faible et contrastée entre les pays de la zone ;
- Les réserves de change se situent en deçà des 3 mois d'importation requis, malgré la remontée des cours du pétrole et les appuis budgétaires reçus des bailleurs ;
- Les performances budgétaires entre les Etats membres sont très inégales avec des dérapages budgétaires observés dans certains pays en lien entre autres, avec la pression exercée sur les finances publiques par le défi sécuritaire.

A ces effets, il convient de relever le risque patent pour nos Etats, d'une implémentation, chacun à son rythme, de la stratégie régionale des réformes que vous avez adoptée à Yaoundé.

Autre menace qui pèse sur la mise en œuvre de cette stratégie, c'est le relâchement des efforts de redressement suite à la remontée des cours du pétrole.

Ces fragilités sont accentuées par les chocs sécuritaire et humanitaire qui persistent dans notre zone et qui pèsent irrémédiablement sur les économies.

Dans ce contexte, la survenance d'un nouveau choc récessif extérieur compromettrait nos efforts de redressement et de transformation structurelle que vous avez engagés.

Excellences Messieurs les Chefs d'Etat,

Cette situation suscite de fortes inquiétudes chez nos partenaires qui ont accepté de nous accompagner dans nos efforts de sortie de crise.

Ils attendent de nous des réponses claires aux dysfonctionnements de nos économies.

C'est ici le lieu de rappeler combien il est important de préserver la confiance que ces derniers ont placé en nous.

C'est également le lieu de rappeler l'urgence d'efforts conséquents pour restaurer la viabilité des cadres budgétaires et des comptes extérieurs, procéder à des corrections nécessaires, en somme, maintenir le cap des réformes économiques.

Dans cet élan, un accent particulier devrait être porté sur certains domaines prioritaires.

- **En ce qui concerne l'amélioration du volume des réserves de change,** le strict respect de la règlementation des changes, le rapatriement des recettes d'exportation et la renégociation des contrats d'exploitation des grandes entreprises peuvent y contribuer.

- **Quant à la mobilisation des recettes fiscales,** nous devons sans plus attendre, face au resserrement des conditions de financement et des impératifs de soutenabilité de la dette publique, mobiliser davantage nos ressources intérieures.

- **Pour ce qui est de nos rapports avec le FMI,** la conclusion urgente de programmes économiques et financiers avec le FMI par le Congo et la Guinée Equatoriale s'impose avec acuité afin d'éviter le risque de passager clandestin.

- **Et enfin, il est plus que jamais impératif d'accélérer les réformes structurelles** en cours visant la diversification de l'économie, l'amélioration du climat des affaires et l'approfondissement de l'intégration régionale.

Dans cette dynamique, le rôle des institutions de financement de l'économie de la sous-région revêt un caractère prioritaire.

En effet, celles-ci doivent procéder à des réformes nécessaires pour le renforcement de leurs capacités managériales et opérationnelles, qui leur permettent de mener à bien leurs missions.

Pour autant, le processus doit se dérouler dans un environnement qui consacre la sérénité dans les relations entre les Institutions communautaires.

Dans la même veine, il est impératif que les échéances relatives à la fusion des deux marchés financiers soient tenues.

L'application effective de ces différentes mesures est attendue de nos partenaires extérieurs. Elle montre notre volonté de sortir de la crise et de donner un nouvel élan à nos engagements de 2016.

Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat,

Aux vulnérabilités que j'ai rappelées ci-dessus, il faut relever la faible intégration des économies des pays de la CEMAC.

Nous vivons dans une des zones la moins intégrée du Continent.

Cet état des choses pénalise les réformes économiques et notre marche pour l'émergence de notre Communauté.

Depuis 1964 que le chantier de l'intégration et du marché commun a été ouvert, nous ne pouvons plus nous satisfaire de l'état actuel du processus, marqué notamment par le volume des échanges intra-communautaires qui ne dépasse guère les 3%.

Si ce n'est pas la préférence nationale, nos Etats restent attachés aux importations de biens et services de pays lointains.

Pendant que nous déplorons l'érosion des réserves de change, quel anachronisme, cette préférence de s'approvisionner au bout du monde en biens pourtant produits chez le voisin à coté dans l'espace CEMAC ?

Nous ne ferons plus l'économie de porter une attention soutenue sur les mesures urgentes visant à lever tous les obstacles et barrières intra-zone qui pèsent sur la circulation des échanges dans l'espace communautaire.

Il s'agit là d'un levier pour stabiliser nos réserves de change et conséquemment, protéger notre monnaie commune.

La faible intégration de nos économies se mesure aussi à l'aune des dysfonctionnements dans le financement du fonctionnement de nos institutions communautaires.

Malgré votre fort engagement, nous relevons la persistance de graves distorsions dans le processus de recouvrement de la Taxe Communautaire d'Intégration.

A peine 30 milliards de FCFA sur les 99 milliards de FCFA de potentiel sont recouvrés en moyenne depuis quelques années.

Cette situation met à rude épreuve le fonctionnement des Institutions communautaires et l'exécution de leurs programmes.

La faible mobilisation de la TCI est à l'origine de l'incapacité du Fonds de Développement Communautaire à porter la réalisation des projets intégrateurs.

La faible intégration se mesure enfin au rôle marginal que joue la Commission dans le processus décisionnel au sein de la Communauté, au regard de l'absence de sanctions dans la non observation par les Etats de leurs engagements communautaires en général, et des critères de convergence en particulier.

Dans cette même logique, il faut noter le rôle moins marquant joué par la Commission dans les deux unions économiques et monétaires.

C'est l'occasion de donner à la Commission la place centrale qu'elle doit occuper dans le processus décisionnel et la coordination harmonieuse des politiques économiques et budgétaires de la Communauté.

En outre, dans le cadre de notre vision d'efficacité et de cohérence institutionnelle, nous pensons qu'il importe de procéder à la rationalisation de nos Institutions communautaires.

Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat,

Il ne fait aucun doute que de votre rencontre d'aujourd'hui, dans cette capitale où des grandes décisions ayant marqué l'histoire de notre Communauté ont été prises, sortiront des réponses à même de conforter nos efforts visant à rendre nos économies plus résilientes.

Je ne doute pas de votre volonté d'insuffler une nouvelle dynamique à notre Communauté après les décisions courageuses prises en décembre 2016 à Yaoundé.

Je crois en votre volonté de donner une place centrale à la Commission de la CEMAC dans le processus décisionnel dédié à la résolution de la crise et un rôle primordial dans la conduite de l'intégration sous-régionale.

Je ne saurais terminer mon propos, **Excellences Messieurs les Chefs d'Etat**, sans en appeler à votre très haute attention sur l'impérieuse nécessité de renforcer la solidarité communautaire.

Cette solidarité nous impose d'avancer ensemble, au même rythme dans la mise en œuvre du programme d'actions décidées lors de votre Sommet de Yaoundé.

Avancer ensemble, c'est s'approprier les programmes triennaux de convergence dont les Etats peinent à adopter, ôtant ainsi à la Commission de la CEMAC, toute possibilité de rappel à l'observation de la discipline budgétaire notamment.

Avancer ensemble, c'est renforcer l'intégration économique de notre espace CEMAC et œuvrer à l'aboutissement des initiatives engagées en faveur de la paix.

C'est dans la solidarité et l'unité que nous pourrons relever les nombreux défis auxquels fait face notre Communauté et à l'endroit de laquelle, vous n'avez eu de cesse de marquer votre soutien multiforme.

Vive la CEMAC,

Vive l'intégration sous-régionale.

Je vous remercie de votre aimable attention.